

EXTRAIT DE LA LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
Symbole	Définition	Destinataire	Superficie indicative
2	Réalisation du bassin de rétention des eaux du Sot de la folle avec plantations	Commune	17 900 m2
2b	Réalisation du bassin de rétention des eaux du Sot de la folle avec plantations	Commune	9 250 m2
3	Réalisation du fossé de détournement des eaux (1er tronçon de la RD 2)	Commune	5 180 m2
11	Aménagement d'un giratoire sur la RD 2	Commune	415 m2
12	Aménagement d'un giratoire et raccordement à la RD 40b	Commune	405 m2
12b	Création d'un espace vert avec stationnement attenant au cimetière	Commune	180 m2
13	Création d'un espace vert en relation avec l'espace vert existant du lotissement Jarmies	Commune	600 m2
13b	Création d'un passage piétonnier vers l'emplacement réservé n°13	Commune	50 m2
17	Élargissement et aménagement de la RD 2	Commune	1 930 m2
19	Création d'un espace vert et de son accès arboré (largeur 7,00 mètres)	Commune	1 930 m2

LÉGENDE	
Symbole	Définition
—	Limite de zone
■	Espace boisé classé au titre de l'article de L113-1 CU
■	Emplacement réservé au titre de l'article de L151-41 CU
○	Plantation à réaliser
●	Plantation alignée ou isolée à conserver
○	Plantation alignée ou isolée à réaliser



MODIFICATION SIMPLIFIEE 3

COMMUNE DE SAINT JEAN LASSELILLE



EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé le 27 septembre 2012
 Modification 1 - approuvée le 08 novembre 2018
 Modification simplifiée 2 - approuvée le 25 novembre 2020
 Modification simplifiée 3 - PROJET

PLAN LOCAL D'URBANISME

